



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

relations franco-italiennes

Question au Gouvernement n° 1649

Texte de la question

RELATIONS FRANCO-ITALIENNES

M. le président. La parole est à M. Hugues Renson, pour le groupe La République en marche.

M. Hugues Renson. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, l'Italie est un pays ami, un pays frère.

Un député du groupe LR . Était !

M. Hugues Renson. La relation franco-italienne est ancienne, elle est riche. La culture, l'histoire, les relations économiques lient nos deux pays qui, depuis les débuts de la construction européenne, avancent main dans la main.

Or, depuis quelques mois, cette amitié solide et cette communauté de destin sont mises à mal par les ingérences, les attaques sans fondement et les déclarations outrancières de plusieurs membres du gouvernement italien. À chaque fois, vous avez condamné ces propos inacceptables. Mais voilà que mardi dernier, M. Luigi Di Maio a franchi un pas supplémentaire en se rendant en France sans respecter les formes ni les usages diplomatiques et en apportant publiquement son soutien à des individus qui avaient appelé au renversement du Gouvernement par l'armée.

Un député du groupe FI . Comme Macron pour le Venezuela !

M. Hugues Renson. C'est aussi grave qu'inédit.

Face à ces provocations sans précédent dans l'histoire de l'Union européenne, vous avez décidé de rappeler à Paris l'ambassadeur de France. Si nous saluons cette fermeté, qui est juste, nous jugeons nécessaire d'entrer dans une phase d'apaisement et de renouer un dialogue où nos divergences, réelles, pourront s'exprimer dans le respect. La coopération franco-italienne est indispensable pour relever nos défis communs, notamment le défi européen, l'Europe à laquelle nous croyons, celle qui protège nos peuples ne pouvant être celle des crispations, des tensions ou du repli identitaire.

Monsieur le ministre, pourriez-vous, dans ce contexte, nous indiquer comment la France compte renouer avec cette relation d'amitié si précieuse et attendue autant en France qu'en Italie ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères.* Vous avez raison de rappeler la force

de l'amitié et de l'histoire commune qui nous lie à ce grand pays qu'est l'Italie. Vous avez raison aussi de rappeler l'importance des échanges que nous avons avec le peuple italien, qu'ils soient culturels, économiques ou industriels – la coopération industrielle entre la France et l'Italie est considérable. Nous souhaitons que cette relation historique perdure.

Malheureusement notre pays est depuis quelques mois instrumentalisé par le débat politique italien et nous le regrettons. Jusqu'à présent nous avons formulé des observations mesurées. Nous avons invité l'ambassadrice d'Italie à nous rencontrer pour lui dire qu'il fallait éviter de franchir un certain nombre de bornes.

Mais voilà que le vice-président du conseil, M. Luigi Di Maio a franchi une étape lourde, que vous avez évoquée, en se rendant inopinément en France, ayant cru bon de rencontrer un représentant des gilets jaunes qui par ailleurs avait appelé au renforcement de la guerre civile en France et à un renversement du Gouvernement par l'armée. Face à ce qui est une véritable provocation, nous avons rappelé notre ambassadeur.

C'est une mesure temporaire qui doit permettre les explications nécessaires. La France veut que ses relations avec l'Italie puissent retrouver leur cours normal. Pour cela le respect mutuel est un impératif. Quand les conditions du respect mutuel seront retrouvées, nous renouerons le fil de nos relations, malgré les divergences que nous avons avec le gouvernement italien actuel. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Hugues Renson](#)

Circonscription : Paris (13^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1649

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 février 2019](#)